

Mardi de la Mobilité

Le 13 juin 2017

Mardi 13 juin 2017 de 10h00 à 12h00, Tisséo-SMTC propose aux administrations et aux entreprises une réunion d'information et d'échanges pour la

« Présentation du challenge covoiturage inter-entreprises ».

Dans le cadre de sa politique d'écomobilité, le syndicat mixte des transports en commun, apporte son soutien au développement du covoiturage pour les déplacements domicile-travail des salariés. Du 2 au 13 octobre 2017, Tisséo-SMTC propose d'expérimenter un événementiel pour les salariés des établissements adhérents au service de covoiturage : un challenge covoiturage inter-entreprises. Centaure, le spécialiste de la formation à la conduite sécurité sur site protégé est partenaire de l'événement et propose d'offrir douze stages d'éco-conduite aux trois établissements gagnants. La cérémonie de remise des prix pour les trois lauréats distingués se déroulera par la suite, le 7 novembre 2017.

Le prochain mardi de la mobilité sera consacré à la présentation de ce nouveau challenge afin d'inciter les établissements à valoriser leur convention de covoiturage développée auprès de Tisséo-SMTC.

Programme détaillé :

- **10h** : Accueil des participants et présentation du service Conseil Mobilité Entreprises de Tisséo-SMTC
- **10h20** : Présentation du challenge
- **11h30** : Echanges avec les participants

Modalités pratiques :

Lieu de la rencontre : **Tisséo-SMTC**, 7 Esplanade Compans-Caffarelli à Toulouse (1^{er} étage)

Accès : Métro Ligne B – station Compans-Caffarelli

Gratuit : inscription obligatoire par mail à contact.planmobilite@tisseo.fr